



المديرية العامة  
Direction Générale

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
وزارة النقل

MINISTERE DES TRANSPORTS

مؤسسة تسيير مصالح مطارات قسنطينة  
ETABLISSEMENT DE GESTION DE SERVICES AEROPORTUAIRES DE CONSTANTINE  
أُنشئت بمرسوم رقم 87-175 بتاريخ 11 أوت 1987  
Crée par décret N° : 87-175 DU 11 AOUT 1987



**AVIS DE CONSULTATION N° : 04/EGSAC/DG/2020**  
**PORTANT SUR LA FOURNITURE ET POSE DE DEUX (02) SYSTEMES**  
**DE CONTROLE ACCES AUTOMATIQUE AU NIVEAU DE LA ZONE FRET ET LE**  
**SALON D'HONNEUR DE L'AEROPORT DE CONSTANTINE MOHAMED BOUDIAF.**

Constantine le :

21 OCT. 2020

L'établissement de Gestion des Services Aéroportuares de Constantine –EGSAC, lance un avis de consultation par voie d'affichage portant **Fourniture et pose de deux (02) systèmes de contrôle accès automatique au niveau de la zone fret et le salon d'honneur de l'aéroport de Constantine Mohamed Boudiaf**, et destiné pour les établissements disposant d'une attestation de fabricant ou ayant des qualifications spécifiques et les moyens nécessaires pour pouvoir honorer leurs engagements conformément aux caractéristiques de devis quantitatif estimatif.

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis de consultation peuvent retirer le devis quantitatif estimatif relatif à l'opération auprès de :

**La Direction Générale de l'EGSA.C sise près de l'aéroport de Constantine**  
**Mohamed Boudiaf/ancienne zone terminale.**

Les offres doivent être déposées au niveau du poste de contrôle de la Direction Générale de l'EGSA.C **sise près de l'aéroport de Constantine Mohamed Boudiaf/ancienne zone terminale**. La date et l'heure de dépôt des offres est fixée au **02 Novembre 2020 de 9h00 à 13h00**.

L'ouverture technique et financière des plis se fera en séance publique par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres compétente le même jour de leur dépôt à **13h00**, et aura lieu au niveau de la Direction Générale de l'EGSA.C.

Les représentants des soumissionnaires dument habilités peuvent assister à la séance publique de l'ouverture des plis et signeront un état attestant leur présence.

**LA DIRECTION GENERALE DE L'EGSAC**